

— 1896 —

Conseil Général de Maine-et-Loire.

Séance du jeudi 16 avril 1896



1896, le 30 mai. Le petit journal (illustration)

(Extrait)

Vient ensuite le vœu de M. Frémy relatif à l'emploi de la bicyclette par la gendarmerie. Au nom de la commission, M. de la Bourdonnaye exprime l'avis que le conseil général n'a pas à s'occuper de cette question sur laquelle il pourrait se trouver en désaccord avec l'autorité militaire.

M. Frémy réplique en disant que l'effectif des brigades de gendarmerie ayant été réduit, les habitants des campagnes, dans le canton de Chalonnnes notamment, sont à la merci des vagabonds. Il ne serait pas de même si les gendarmes pouvaient se servir d'un moyen de locomotion rapide comme la bicyclette, à l'aide de laquelle ils pourraient le matin et soir faire une tournée. Ce que demande l'honorable conseiller dans son vœu, ce n'est

pas que l'on oblige les gendarmes à se servir de la bicyclette ni qu'on leur en paye, mais qu'on leur laisse la faculté d'en user. Cet usage est aujourd'hui admis partout, même parmi les militaires. Pourquoi les gendarmes seuls feraient-ils exception ?

M. Monden-Gennevraye demande ce que le gendarme ferait de sa bicyclette s'il est obligé d'arrêter un vagabond ?

M. Frémy répond justement qu'il n'en sera pas plus embarrassé qui ne l'est maintenant de son cheval. M. Le président met aux voix les conclusions de la commission rejetant le vœu de M. Frémy. Ces conclusions sont repoussées. Le vœu de M. Frémy est adopté.

Le Petit Courrier, le 18 avril 1896

— 1922 —

Pouancé. DANS LA GENDARMERIE.

M. Denis, gendarme à pied à Pouancé, vient d'être nommé maréchal-des-logis-chef et affecté au commandement de la brigade de Chalonnnes-sur-Loire. Nous adressons nos compliments à M. Denis pour son avancement, d'autant plus qu'il s'est attaché dans notre région par son alliance avec une Segréenne et lui souhaitons une longue et brillante carrière.

L'Ouest-Eclair, le 16 novembre 1928

— 1934 —

Conseil Général.

Gendarmerie de Chalonnnes.

Pour poursuivre l'installation électrique des logements de la caserne de la gendarmerie de Chalonnnes, un crédit de 2400 francs est demandé. Satisfaction est accordée.

L'Ouest-Eclair, le 20 avril 1934

— 1941 —

CHALONNES SUR LOIRE A L'HONNEUR

Nous sommes heureux d'apprendre que le gendarme Combaud Francis, de la brigade de Chalonnès, a été cité à l'ordre du régiment, avec attribution de la Croix de Guerre avec étoile de bronze. Nos sincères salutations.

L'Ouest-Eclair, le 27 mars 1941

— 1943 —

TROUVAILLE

Une certaine somme a été trouvée. La réclamer au gendarme Laroche, de la brigade de gendarmerie de Chalonnès.

L'Ouest-Eclair, le 28 janvier 1943

— 1971 —



Juillet 1971

— 1972 —

Chalonnès sur Loire.

Inauguration de la Gendarmerie

14 octobre 1972



En présence de Messieurs Foyer, Bernier et Viméney



M. Vimeney et M. Foyer

— — — 2013 — — —

Chalonnnes sur Loire.
Retour de l'enfant du pays
devenu gendarme



Jérôme Baudin, un nouveau gendarme à Chalonnnes.



M. Vimeney et M. Foyer



Jérôme Baudin, 35 ans, originaire de Jallais, vient d'intégrer la gendarmerie de Chalonnnes. Il a passé sept ans dans l'armée de terre en tant qu'éclaireur divisionnaire (reconnaissance), puis dans la logistique (le train) et enfin comme instructeur. En 2006, il a choisi d'intégrer l'école du Mans pour devenir gendarme. « J'avais envie d'une pratique plus concrète auprès des civils ; le domaine judiciaire m'a toujours intéressé », explique-t-il.

Pour son premier poste de gendarme, il a été affecté à la brigade territoriale de proximité de Châteauponsac (Limousin), où il est resté cinq ans. Souhaitant se rapprocher de sa famille et de ses deux enfants, âgés de 9 et 7 ans, il a rejoint le 15 avril l'unité des douze gendarmes de Chalonnnes/Saint-Georges. Il prépare actuellement l'examen d'officier de police judiciaire. Ce grand gaillard au rire facile est un sportif (cyclisme, course à pied, sports de combat...) mais aussi un passionné de musique (guitare, harmonica).

Ouest-France, le 5 mai 2013

Chalonnnes sur Loire.

Nicolas Pajotin, nouveau gendarme



Nicolas Pajotin.

Il s'appelle Nicolas Pajotin, il est d'origine sarthoise, a 30 ans et vient de s'installer avec sa petite famille à Chalonnnes. Le nouveau gendarme a rejoint la brigade cet été. Depuis ses dix-huit ans, le jeune homme a passé beaucoup de temps dans les îles : il a ainsi posé le pied pour des interventions en Nouvelle-Calédonie, Guadeloupe, Guyane, Réunion ou Corse, affecté à la gendarmerie mobile de Mirande (Gers). Être à Chalonnnes lui permet de se rapprocher de sa famille, même si d'autres missions l'attendent ici. Jusque-là, la météo lui a permis de profiter de la douceur angevine pour s'adonner à ses loisirs préférés : la moto et le football.

Ouest-France, le 9 septembre 2013

Chalonnnes sur Loire.

L'ancienne gendarmerie sera transformée en logements

Lors de la dernière séance du conseil municipal, Stella Dupont, maire, a rappelé

que la Ville est propriétaire de l'ancienne gendarmerie, avenue du 11-Novembre, d'une emprise foncière totale de 6 283 m², constituée de deux parcelles. Un projet d'aménagement de ce bien immobilier est proposé par Maine-et-Loire Habitat.

Après la déconstruction des anciens locaux, l'aménagement et la viabilisation de l'emprise foncière, il est prévu, pour un budget établi à 491 600 € HT, d'y construire quatorze logements locatifs dont quatre individuels « Vivre son âge » ; deux logements en location-accession et un établissement Habitat jeunes de dix à quinze places (dix à quatorze logements) ; un nouveau local d'environ 50 m² (pouvant être porté à 100 m²) pour abriter la Mission locale, actuellement située rue Fleury.

« Occasion manquée en 2006 »

Pour certains conseillers municipaux, ce nouveau lieu d'accueil pour les moins de 26 ans sera trop loin du centre, tandis que d'autres voient un atout dans cette proximité avec les logements de jeunes travailleurs et la MFR. Enfin, la maison existante (estimée 180 000 €) serait réhabilitée et trois lots libres vendus viabilisés. La rue du Portail-de-Pierre serait reprofilée par la commune pour permettre l'accès à ces trois lots. L'ensemble existant sera cédé à Maine-et-Loire Habitat au prix provisoire et indicatif de 220 000 € HT.

Les élus de l'opposition regrettent une occasion manquée en 2006 de vendre à meilleur prix, mais Stella Dupont explique ce choix comme « un effort de la collectivité pour aider au financement par l'office de HLM », auquel la communauté de communes apportera 120 000 € (pour l'habitat des jeunes). Le maire rappelle également que la réalisation de ce projet nécessite la justification des demandes de logements inscrites sur le fichier départemental et s'inscrit dans l'intérêt général de la collectivité de par la mixité proposée. « De nombreuses demandes de logement sont en attente et il convient d'envisager la réalisation d'un programme d'aménagement

comportant notamment des logements locatifs », a-t-elle ajouté.

Ouest-France, le 25 décembre 2013

Chalonnnes sur Loire.

Ancienne gendarmerie : commentaires d'élus de l'opposition

Suite à l'article paru (Ouest-France du 26 décembre) sur le projet de transformation de l'ancienne gendarmerie, Jean-Claude Sancereau et Marie-Madeleine Monnier, élus de l'opposition, tiennent à apporter des précisions sur le sujet. Les élus de l'opposition ont voté majoritairement pour, y compris Marie-Madeleine Monnier, compte tenu du caractère social du projet. Seuls Jean-Claude Sancereau et Dominique Pairochon ont voté contre.

« Notre vote a pris en considération l'évolution de ce projet et sa gestion, qui entraîne un manque à gagner important pour la ville. Cet ensemble immobilier faisait l'objet d'une promesse de vente aux Castors Angevins, actée en conseil municipal en 2006, pour un montant de 400 000 € et non encore réalisée en mars 2008, suite à l'instruction du permis de construire en cours. Il était envisagé la construction de logements dont plusieurs unités à caractère social. Ce projet de vente a été annulé par le maire en 2008, suite à l'intention d'y implanter le siège de la communauté de communes, ce qui ne s'est malheureusement pas réalisé à Chalonnnes. »

Jean-Claude Sancereau et Marie-Madeleine Monnier poursuivent : « En 2009, la municipalité a fait démolir, à sa charge, les bureaux pour un montant de 24 000 €. Quatre ans après, le maire envisage d'y créer des logements dans un projet sensiblement similaire au précédent, avec l'organisme Maine-et-Loire Habitat, et des locaux destinés à la Mission locale. Lors du conseil, Marie-Madeleine Monnier s'est inquiétée de l'éloignement du centre-ville pour cette structure. Aujourd'hui, cet ensemble

immobilier est vendu seulement 220 000 € et la démolition du bâti ne serait a priori pas à la charge de la commune, ce qui reste à confirmer. »

Ouest-France, le 29 décembre 2013

2018

Chalonnnes.

Le poilu Amédée Bureau honoré le 6 novembre



Amédée Bureau avec son épouse et sa fille Jeanne

Le 6 novembre prochain à 10 heures, la caserne de la gendarmerie de Chalonnnes sera baptisée du nom d'Amédée Bureau, un poilu de la Grande Guerre né à Chalonnnes et mort sur le champ de bataille dans la Somme en 1916.

Cette cérémonie (ouverte à tous) initiée par la municipalité et la gendarmerie, présidée par le préfet de Maine-et-Loire, M. Bernard Gonzalez, et labellisée par la mission du centenaire a été initiée par un historien bien connu, M. Jean-Philippe Chamaillet, et Jean-Claude Sancereau un ancien lieutenant-colonel de gendarmerie qui a commandé la brigade de Chalonnnes de 1977 à 1982, et actuellement conseiller municipal depuis 2001.

Sous la présidence du préfet, une plaque au nom d'Amédée Bureau sera dévoilée en présence de ses deux petites filles Michèle Métayer et Annick Cabrera, du colonel Eric Delain, commandant le groupement de

gendarmerie de Maine-et-Loire, Christian Gillet, président du Conseil départemental et Philippe Ménard, le maire.

Le Courrier de l'Ouest, le 17 octobre 2018

Chalonnnes.

La gendarmerie portera
le nom d'un soldat de 14-18



Une cérémonie originale aura lieu, mardi 6 novembre, à la gendarmerie de Chalonnnes-sur-Loire.

La mémoire d'un gendarme chalonnais va être honorée, mardi. La gendarmerie nationale de Chalonnnes portera ainsi le nom d'Amédée Bureau, mort au combat en 1916. Mardi 6 novembre, aura lieu, à Chalonnnes-sur-Loire (Maine-et-Loire), une commémoration originale organisée par la municipalité et la gendarmerie nationale.

Jean-Philippe Chamaillet, historien local et gendarme, et l'élus Jean-Claude Sancereau, qui commanda la brigade de Chalonnnes de 1977 à 1982 avec le grade de lieutenant-colonel, en sont à l'initiative.

« Honorer la mémoire du soldat Amédée Bureau »

« À la suite d'une étude sur les poilus angevins menée notamment par l'Université angevine du temps libre (UATL), et grâce au travail de recherche historique de Jean-Philippe Chamaillet, nous avons choisi d'honorer la mémoire du soldat Amédée Bureau », annonce Jean-Claude Sancereau.

Mort sur le champ de bataille en 1916

Né en 1887, ce gendarme à cheval de la brigade de Vire (Basse-Normandie) est mort sur le champ de bataille à Morcourt (Aisne), en 1916. Il épousa Jeanne Courant en 1913, à Chalonnnes. Deux de ses arrières petits enfants résident toujours dans la commune.

Collaboration avec des collégiens

Très vite, l'idée a été d'associer de jeunes collégiens à ce devoir de mémoire. Ils ont été invités à participer à la cérémonie militaire en présence du préfet, Bernard Gonzalez, et des descendants du soldat et gendarme Bureau. À 10 h, une plaque sera dévoilée. Elle marquera le baptême de la gendarmerie au nom du gendarme prévôtal Amédée Bureau. 115 élèves des classes du collège public Saint-Exupéry chanteront des textes qu'ils ont écrits, mis en musique par leur professeur de musique. Une élève du collège de l'Armangé, accompagnée de camarades collégiens, interprétera en solo un chant écrit par le conseiller d'éducation.

Conférence gratuite

L'après-midi, à 16 h, une conférence gratuite sera proposée à tous, animée par le général Jean-Marie Martinot, Alain Jacobzone, professeur d'histoire, et Jean-Philippe Chamaillet. « Ces cérémonies sont labellisées par la mission du centenaire », précise Jean-Claude Sancereau. Mardi 6 novembre, à 10 h, cérémonie militaire, hommage à Amédée Bureau et baptême de la gendarmerie, rue du 8 mai 1945. À 16 h, conférence publique et gratuite sur la guerre 1914-1918 à l'espace Ciné de Chalonnnes, rue Félix-Faure.

Un livre raconte Chalonnnes dans la guerre

Le même jour que la commémoration du centenaire de l'Armistice paraîtra le nouvel ouvrage coécrit par Jean-Philippe Chamaillet : Chalonnnes, une petite ville dans la Grande Guerre. Après avoir écrit seul Chalonnnes, un pont sur la Loire 1930-1945, l'historien local s'intéresse cette fois à la vie quotidienne, particulièrement des femmes pendant la Première Guerre mondiale. « Nous abordons leurs préoccupations, le manque de pain, de

charbon... Nous parlons aussi de l'hôpital Gayot, où des soldats étaient en convalescence. Il faut savoir qu'il y a eu une centaine de Chalonnais morts pendant cette guerre », indiquent les deux auteurs. Pour les recherches et la rédaction, Jean-Philippe Chamaillet a travaillé, cette fois, avec Christiane et Bernard Vialelle, passionnés d'histoire, membres de l'association Histoire des coteaux de Loire et Maine (HCLM).

Ouest-France, le 1er novembre 2018

Chalonnnes.

Bel hommage pour Amédée Bureau



Les deux petites filles d'Amédée Bureau dévoilant la plaque avec le préfet du Maine et Loire.

La Brigade territoriale de gendarmerie de Chalonnnes-sur-Loire a pris, le 6 novembre dernier, le nom du Poilu Amédée Bureau. Natif de Chalonnnes, Amédée Bureau était gendarme à cheval à la brigade de Vire, dans le Calvados. Il est tombé sur le champ de bataille dans la Somme le 17 novembre 1916. Une plaque commémorative à son nom a été apposée à l'entrée de la brigade de sa ville natale, en présence de ses deux petites filles...

Une foule importante assistait à cet événement. Après la levée des couleurs au son d'une Marseillaise interprétée par les élèves de 3ème des deux collèges chalonnais, une biographie retraçant la vie d'Amédée Bureau a été lue. Puis une élève de l'Armangé a interprété une chanson « un héros ordinaire » spécialement écrite par M.

Delrue, cadre éducatif. Puis la plaque au nom d'Amédée Bureau a été dévoilée par ses deux petites filles avec le préfet...

Le Courrier de l'Ouest, le 7 novembre 2018

2021

Près d'Angers.

Les gendarmes contrôlent les deux-roues motorisés



Dimanche 7 mars, sur la Corniche angevine entre Chalonnnes-sur-Loire et Rochefort-sur-Loire, les gendarmes ont contrôlé les deux-roues motorisés.

Dimanche 7 mars, sur la Corniche angevine entre Chalonnnes-sur-Loire et Rochefort sur Loire, les gendarmes ont sensibilisé les motocyclistes et les pilotes de scooter aux dangers de la route et ont été très attentifs au bruit émis par les véhicules. Neuf dispositifs d'échappement non conformes ont été sanctionnés. Dimanche 7 mars, les gendarmes de la brigade de Chalonnnes-sur-Loire et du peloton motorisé d'Angers ont mené une opération de visibilité sur la RD751 entre Chalonnnes-sur-Loire et Rochefort-sur-Loire, signale la gendarmerie de Maine et Loire dans un communiqué.

En plus de la mise en place de divers postes fixes, des gendarmes motocyclistes ont patrouillé tout l'après-midi sur le secteur. L'objectif était de sensibiliser les nombreux usagers à moto afin qu'ils prennent conscience du risque routier tout en rassurant les riverains de cet axe

particulièrement fréquenté par les conducteurs de deux roues-motorisés. Les gendarmes ont notamment été très attentifs au bruit émis par les véhicules.

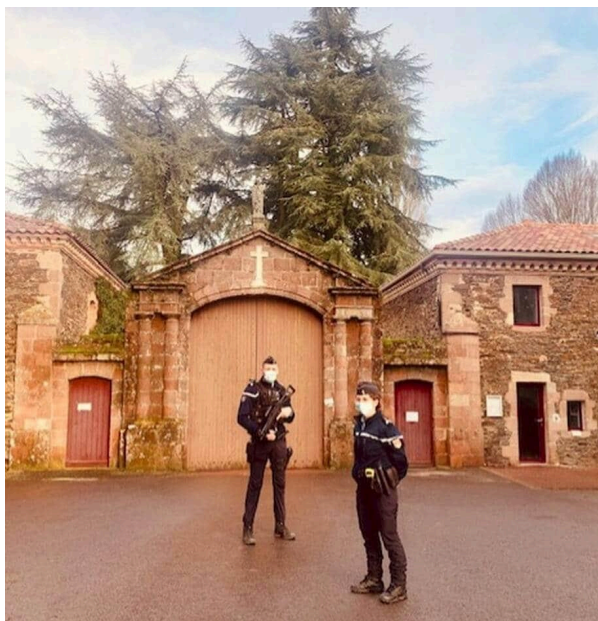
D'autres contrôles à venir

Si aucune infraction à la vitesse n'a été constatée, neuf procédures ont été relevées pour des dispositifs d'échappement non conformes. D'autres opérations auront lieu sur ce secteur au cours des prochains week-ends, préviennent les gendarmes.

Le Courrier de l'Ouest, le 8 mars 2021

Sécurité.

La compagnie de gendarmerie de Cholet redouble de vigilance durant les fêtes



Les gendarmes sont mobilisés lors de patrouilles ou de services statiques dans les rues mais aussi devant les édifices religieux comme ici l'abbaye de Bellefontaine à Bégrolles-en-Mauges.

La compagnie de Gendarmerie de Cholet a été fortement mobilisée dans les rues, devant les offices religieux, les commerces ou encore sur la route pour Noël. Elle le sera tout autant pour le Premier de l'an avec notamment des opérations de contrôles d'alcoolémie, de port du masque et des pass

sanitaires. À Noël, de nombreux offices religieux ont été surveillés : Beaupréau, Sèvremoine, Chemillé, Chalonnnes, Orée-d'Anjou, Montrevault... La sécurité des cérémonies dans le cadre de la lutte anti-terroriste se fait par notre présence, dissuasive et statique aux entrées et sorties d'offices religieux, rappelle Thomas Salaün, commandant de la compagnie de Gendarmerie de Cholet.

Le Courrier de l'Ouest, le 27 décembre 2021

— — — — 2022 — — — —

Chalonnnes-sur-Loire.

Une convention sécurité « petite ville de demain » avec la gendarmerie



Signature officielle du contrat de sécurité « petite ville de demain ».

Le vendredi 28 janvier à la mairie a eu lieu la signature du contrat de sécurité « petites villes de demain ». Il s'agit du premier dans le département où quatorze autres communes vont s'associer. Le dispositif vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentour.

Il comporte un volet sécurité. Cette convention est passée entre la Ville de Chalonnnes-sur-Loire, l'État, la gendarmerie nationale et la Justice, afin de se mobiliser conjointement pour garantir la sécurité et la tranquillité de la population de la commune. Ce contrat signé par le préfet, le procureur de la République du tribunal judiciaire d'Angers, Marie-Madeleine Monnier, maire et

le colonel Dubois commandant le groupement de gendarmerie, en présence du chef d'escadron Salaün de la compagnie de gendarmerie de Cholet, du major Didelot commandant de la brigade de Chalonnnes, de Jean-Claude Sancereau, conseiller municipal délégué à la sécurité et d'autres élus de la commune. La police municipale (Flavien et Christophe) présente incarnait la réciprocité et la complémentarité de l'action entre la commune et la gendarmerie comme récemment dans l'arrestation du coupable de l'incendie sur le parking Saint-Maurille. Dans son discours avant la signature officielle, le colonel Dubois s'est félicité « que Chalonnnes fasse partie des bons élèves du département en matière de vidéo protection ».

Le Courrier de l'Ouest, le 4 février 2022

———— 2023 ————

Chalonnnes-sur-Loire.

Le major Didelot,
chef de brigade, part en retraite



Après 39 années de service dont sept à Chalonnnes-sur-Loire, le major Fabrice Didelot prend sa retraite.

Chef de la brigade de gendarmerie de Chalonnnes-sur-Loire, Fabrice Didelot part en retraite. Natif de Lille dans le Nord, il a débuté dans la gendarmerie à Saumur au

Psig (peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie), pour ensuite intégrer un escadron à Tours (Indre-et-Loire).

La majorité de son travail s'est déroulée en Aquitaine, en effectuant plusieurs coupures avec des séjours à la Martinique et en Nouvelle-Calédonie.

Il est arrivé en août 2016 à Chalonnnes-sur-Loire pour clore cette carrière bien remplie. « J'ai toujours eu un très bon partenariat avec les municipalités rencontrées dans toute ma vie professionnelle, et les résultats sont là », relate le major. Fabrice Didelot part se reposer en direction du sud-ouest, dans les Landes, du côté de Mont-de-Marsan.

Le major Fabrice Maillard qui le remplacera. Il arrivera le 1er juillet. L'intérim sera assuré par l'adjudant-chef Doizy.

Ouest-France, le 6 mars 2023

Chalonnnes-sur-Loire.

« Tout mon cœur et
toutes mes tripes »



Le commandant Thomas Salaün est venu, vendredi 5 mai, saluer le major Fabrice Didelot lors de son pot de départ à la retraite.

3 Questions à

Le major Fabrice Didelot, arrivé en 2016 à Chalonnnes-sur-Loire, est le commandant de gendarmerie de la communauté de brigade (créé en 2018 et regroupant les brigades de Mauges-sur-Loire et Chalonnnes-sur-Loire). Il est né à Lille, et a fait ses premiers et

derniers pas de gendarme dans le Maine-et-Loire puisqu'il a commencé à Saumur en 1985 et fini à Chalonnnes. C'est donc après plus de 39 ans de carrière, qu'il prendra sa retraite le 20 mai. Son remplaçant, le major Fabrice Maillard arrivera le 1er juillet.

Major Didelot, quel est votre meilleur souvenir ?

Fabrice Didelot : « Sans aucun doute mes missions en outre-mer (Martinique et Nouvelle-Calédonie). J'ai énormément apprécié la gentillesse et la richesse culturelle des résidents ultramarins. J'ai aussi apprécié l'accueil et la solidarité de ces habitants, c'est un mode de vie qui me correspond. J'ai remarqué tout au long de ma carrière que les gens sont malgré tout attachés à leurs gendarmes. »

Qu'avez-vous le moins apprécié pendant vos années de service ?

« Nous sommes là pour aider et protéger la population, mais j'ai ressenti de la réticence envers les forces de l'ordre. La population est devenue égoïste et individualiste, rendant notre travail de plus en plus difficile à réaliser. »

Que retiendrez-vous de ces 39 années au sein de la gendarmerie ?

« J'ai fait de très belles et bonnes rencontres tout au long de ma vie professionnelle. De mon passage à Chalonnnes, je retiendrais mes relations avec les élus locaux (Mauges-sur-Loire, Chalonnnes-sur-Loire et Chateaufonds-sur-Layon), les différents partenaires sociaux (directeurs d'école, commerçants, artisans, etc.). J'ai donné un sens à mon métier en y mettant tout mon cœur et toutes mes tripes. »

Le Courrier de l'Ouest, le 11 mai 2023

ENTRETIEN.

À la tête de la gendarmerie

à Cholet, elle veut « développer le lien avec la population »

Elle gère désormais une équipe de 130 personnels, répartis entre Cholet, son agglomération et les Mauges (Maine-et-Loire). La cheffe d'escadron Meryl Baltayan, 35 ans, a pris la suite du commandant Thomas Salaun, le 1er août 2023, à la gendarmerie.



Meryl Baltayan est la nouvelle cheffe d'escadron de la gendarmerie de Cholet depuis le 1er août 2023.

En poste depuis le 1er août 2023, la nouvelle cheffe d'escadron de la gendarmerie de Cholet (Maine-et-Loire), Meryl Baltayan, prend ses marques sur son large territoire. Quel a été votre parcours ?

Je suis originaire de Saint-Étienne, de l'autre côté de la Loire ! J'ai fait un master en droit et ai intégré la gendarmerie dans le corps des officiers, sur recrutement universitaire. Cela m'a permis de faire deux ans d'école à Melun (Seine-et-Marne). J'ai ensuite été affectée dans le Pas-de-Calais, où j'ai commandé la communauté de brigade d'Audruicq, de 2016 à 2019.

Puis jusqu'à cet été, j'étais affectée à la direction générale de la gendarmerie nationale à Issy-les-Moulineaux (Hauts de Seine), au bureau de la réglementation et de la fonction militaire. C'est ce qu'on appelle plutôt un poste d'environnement, de juriste en relation humaine.

J'ai demandé à reprendre le terrain et à commander une compagnie départementale. Et me voilà arrivée depuis le 1er août !

Est-ce que Cholet vous a été imposé ?

On fonctionne par fiche de vœux. J'étais attirée par les Pays de la Loire, par la situation géographique : pas trop loin de l'Atlantique avec de grandes villes comme Nantes ou Angers. Pour être honnête, mon premier choix était Saumur, car je suis cavalière et c'était idéal en ce sens. Mais Cholet faisait partie de mes vœux.

Quel tableau de Cholet vous a été brossé ?

On m'a dépeint une zone extrêmement dynamique, avec peu de chômage et des gens qui travaillent beaucoup ; cette proximité géographique avec Nantes et Angers et de grands axes routiers qui donnent beaucoup de flux dans ce secteur-là.

Quand on arrive de la région parisienne, on est assez émerveillé par cette zone : les bords de Loire sont magnifiques, il y a des champs à perte de vue, de quoi se balader. Beaucoup d'espace et pas d'embouteillage (rires) !

Quels seront vos effectifs ?

La compagnie de Cholet est composée de 130 personnels : la brigade territoriale autonome de Sèvremoine, celle de Beaupréau, la communauté de brigade de Chemillé en Anjou, Montrevault sur Èvre et Chalonnnes sur Loire. Il y a aussi le PSIG, le peloton de surveillance et d'intervention, et la brigade de recherche.

Mon rôle, c'est de m'appuyer sur chaque militaire de la compagnie et sur les commandants d'unité. Je dois être cheffe d'orchestre de cette grande machine pour lutter efficacement contre la délinquance.

Cela doit vous changer de votre dernier poste...

Quand je commandais une communauté de brigade, j'avais environ 40 personnels. C'est d'autres responsabilités. Là, c'est un ensemble, c'est tout l'arrondissement de Cholet.

Je voulais un retour terrain, ça me manquait, et surtout un poste de commandement car, en tant qu'officier, c'est un poste clef. Il y a un aspect intéressant de se dire qu'on joue un rôle et pour la gendarmerie, et pour nos personnels, et pour les habitants.

Comment se déroule votre prise de poste ?

C'est intense car, n'étant pas originaire du coin, je fais un gros travail d'appropriation du territoire pour connaître toutes les communes, les communes déléguées aussi, pour rencontrer l'ensemble des personnels présents et voir un maximum de personnes avec qui je vais travailler les prochaines années sur ce poste. J'essaye de consacrer mon mois d'août à ça, à m'imprégner du secteur.

Quels sont vos objectifs ?

Tout est perfectible. Ce qu'il faut développer, de manière générale et dans le Choletais, c'est le lien avec la population, la rassurer, être présent pour les gens et faire un travail de proximité, surtout dans des villages et sur tous les types d'événements. Je dois poursuivre le travail réalisé par mon prédécesseur (le commandant Thomas Salaun).

Ouest-France, le 17 août 2023

Chalonnnes-sur-Loire.

Le major Fabrice Maillard
prend le commandement



Fabrice Maillard et la commandante Méryl Baltayan étaient devant les élus, maires et maires délégués des communes voisines, lors de la prise de commandement, hier.

La prise de commandement officielle du major Fabrice Maillard a débuté hier, à 10 h, avec une prise d'armes à la communauté de brigades de Chalonnnes. Cette cérémonie a été dirigée par la cheffe d'escadron Méryl Baltayan, qui est commandante de la compagnie de gendarmerie départementale de Cholet. La maire de Chalonnnes, Marie-Madeleine Monnier, des maires et maires délégués de Saint-Florent-le-Vieil et des communes voisines, étaient présents.

Le major Fabrice Maillard succède au major Didelot, parti en retraite en février. C'est l'adjudant-chef Doizy qui avait assuré l'interim à Chalonnnes, jusqu'à l'arrivée de Fabrice Maillard le 1er juillet. Ce dernier a été nommé major en avril, à Beaufort-en-Vallée.

Ce père de trois enfants est originaire du Nord. Il a intégré la gendarmerie en 1989, en service militaire à Auxerre. Après l'école des sous-officiers à Montluçon (Allier), il est affecté successivement à Rimogne (Ardennes), à Bierné (Mayenne), à Seiches sur le Loir, à Durtal et à Beaufort en Vallée.

Fabrice Maillard commande aujourd'hui, la brigade de Chalonnnes avec treize militaires et celle de Saint-Florent-le-Vieil, avec six gendarmes.

Par son travail de proximité, il rencontre les élus tous les mois. Sa priorité reste la lutte contre la délinquance.

Ouest-France, le 29 novembre 2023

— 2024 —

Chalonnnes-sur-Loire.

Sécurité des seniors :

La gendarmerie sensibilise



À gauche, Carmen, de la brigade des aînés d'Angers, sensibilise le public senior de la résidence Soleil-de-Loire sur la sécurité des personnes.

Mercredi, la résidence Soleil-de-Loire a organisé une réunion d'information sur la sécurité des seniors. Une cinquantaine de personnes, résidents et amis, ont répondu à l'invitation de la directrice, Dorothee Gourdon, et de la gendarmerie.

L'animation de ce rassemblement était assurée par la brigade des aînés de la gendarmerie d'Angers, et la brigade de Chalonnnes-sur-Loire. « Le but est de sensibiliser les seniors à leur sécurité et de leur inculquer les bons réflexes », explique Dorothee Gourdon.

Carmen, de la brigade d'Angers, a détaillé les multiples pièges auxquels les seniors sont les plus exposés. À commencer par le plus fréquent, le harponnage téléphonique. Sans oublier celui par Internet.

Jérémy Tanguy, de la brigade de Chalonnnes, s'est appuyé sur des exemples concrets pour bien faire passer les messages. Notamment, avoir une vigilance accrue aux abords des distributeurs de billets de banque, mais aussi dans les commerces.

Les messages de la gendarmerie ciblent aussi le comportement à avoir à l'intérieur de son domicile et à apprendre les bons réflexes. La dernière consigne adressée au public : communiquer dès qu'il y a un comportement douteux ou une suspicion. Échanger et ne pas rester seul.

Ouest-France, le 19 janvier 2024

Chalonnnes-sur-Loire.

Gendarmerie : le nombre d'interventions est en hausse



À l'heure de la montée des couleurs, la cheffe d'escadron, Méryl Baltayan, commandante de la compagnie de Cholet, avec le major, Fabrice Maillard, devant l'ensemble des effectifs de la brigade de gendarmerie de Chalonnnes-sur-Loire – Saint Florent le Vieil.

Mardi 20 février, la commandante de la compagnie de gendarmerie départementale de Cholet a rendu visite à la communauté de brigade de Chalonnnes-sur-Loire à l'occasion d'une inspection annoncée.

Dès 8 h 30, après la revue des effectifs et du casernement, l'ensemble de la brigade a procédé à la montée des couleurs. Ce rassemblement est aussi l'occasion de présenter le rapport annuel d'activité de la délinquance et de l'accidentologie.

Pour 2023, le nombre d'interventions est en hausse, passant de 921 pour 2022 à 930. La délinquance et l'atteinte volontaire à l'intégrité physique et aux biens sont en hausse. Tandis que les accidents sont en baisse : 12 et 2 morts en 2022, contre 9 accidents et zéro mort en 2023.

Du côté des effectifs, Chalonnnes-sur-Loire a enregistré, l'année dernière, cinq arrivées. Le gendarme, Le Gal Garlonn est arrivé en mars ; le major, Maillard Fabrice, en juillet ; l'adjudant-chef, Porte Eric et le gendarme, Cussonneau Alissa, au mois d'août ; et en septembre, le gendarme adjoint, Decamps Kévin.

L'adjudant-chef, Doisneau Damien est parti prendre le commandement à la brigade de

Bécon les Granits, accompagné par l'adjudant Emeriau Caroline. L'ensemble de la brigade Chalonnnes sur Loire – Saint Florent le Vieil est constituée actuellement de 17 gendarmes.

Ouest-France, le 22 février 2024